



Pour que la combinaison soit plus audible...

Déjà une décennie que les usagers du téléphone (fixe et mobile) vivant en Côte d'Ivoire se joignent en composant huit chiffres, contre six auparavant. Quelle aventure que cette transition! Quelle parcours! Quelle expérience! Avec vous, nous avons réussi ce grand virage de haute portée. Sans importation de ressources humaines, comme cela a été observé sous d'autres cieux. Faisant appel à nos ingénieurs et autres techniciens rompus aux métiers de conception, de gestion et d'exécution de projets de télécommunications. Le succès de ce changement induit par le boom inattendu de la téléphonie mobile, à la fin des années 90, a permis de donner une configuration plus moderne et plus lisible des abonnés. Le Plan National de Numérotation (PNN) élaboré, a permis d'identifier sans difficultés, les différents types de numéros exploités dans notre pays. Ce plan qui répondait au difficile problème de déficit de numéros, a donc parfaitement fonctionné. Et les statistiques sont là pour le prouver. Fin 2009, seulement 13% des numéros géographiques disponibles pour la téléphonie fixe, étaient occupés. A la même échéance, le taux d'occupation pour les mobiles était de 49%, contre 29% des numéros spéciaux et d'urgence et 3,7% pour les services à valeur ajoutée.

Ce sont des acquis certes. Mais, nous ne dormons pas pour autant, sur nos lauriers. Nous anticipons. Aussi, sommes-nous en train de boucler le prochain plan, à l'horizon...2012. Lequel sera soumis en temps opportun aux autorités compétentes. En filigrane, nous travaillons également à une autre petite révolution chez nous : « la portabilité des numéros », qui présente le double avantage de mettre l'abonné à l'aise et de stimuler la compétition sur le marché des télécommunications. Pour le bonheur des nombreux utilisateurs.

On le voit, le « câblage » de l'ATCI pour un développement du secteur des télécommunications fonctionne.

Rendez-vous donc, dans nos pages intérieures et bonne lecture !

KLA Sylvanus
DG de l'ATCI

Numérotation à 8 chiffres dans la téléphonie en Côte d'Ivoire

2000 - 2010 : 10 années d'un passage en douceur



Le 15 janvier 2000, en l'espace de deux (2) heures environ, la Côte d'Ivoire s'engageait dans une aventure téléphonique de haute portée : le basculement de la numérotation, de six à huit chiffres.

> suite page 2

Focus

Numérotation à 8 chiffres dans la téléphonie en Côte d'Ivoire



2000 - 2010 : 10 années d'un passage en douceur

> suite page 1

Cette opération d'envergure a été possible, grâce à l'élaboration d'un nouveau Plan National de Numérotation (PNN), lequel constitue l'ensemble des numéros permettant d'identifier notamment, les abonnés aux services téléphoniques.

Voici donc dix bonnes années que l'usager de téléphonie en Côte d'Ivoire compose huit chiffres pour joindre son correspondant local. Cette opération était devenue en réalité une nécessité. Et pour cause!

MOTIVATION

Le passage à la numérotation à huit chiffres, en 2000, a pour origine, le boum observé entre 1997 et 1999 dans la téléphonie mobile, en seulement deux (2) années d'activités. En un temps record, à la fin 1998 déjà, la demande de services mobiles, chez les opérateurs Ivoirien (devenu Orange), Telecel (devenu MTN) et Cora (hors circuit), a pulvérisé la disponibilité des numéros cellulaires à six chiffres, estimée à l'époque, à 90.000. Il faut préciser que, dans leurs prévisions, ces trois (3) opérateurs réunis, n'espéraient atteindre ce chiffre qu'au-delà de 2003. Il fallait alors parer au plus pressé. C'est ainsi que les numéros fixes, encore en réserve à Côte d'Ivoire télécom, l'opérateur historique, ont été utilisés en renfort, pour être attribués aux opérateurs du mobile. Mais cela n'a pas été sans conséquence. Une relative confusion s'est installée. Il était difficile de distinguer des abonnés du cellulaire de ceux du fixe. De même que les tarifications créaient, de cette confusion, de sérieux désagréments aux consommateurs...

MODE OPÉRATEUR

Sur la base de cette réalité et

contrairement à d'autres pays qui ont dû faire appel à l'expertise étrangère, la Côte d'Ivoire a plutôt fait confiance aux compétences nationales. Les concepteurs, les spécialistes, les techniciens ivoiriens se sont donc mis en branle, pour donner au pays, un plan digne et fidèle à l'évolution des télécommunications. En adoptant le nouveau Plan National, l'ATCI s'est appuyée principalement sur le décret n°99-441 du 11 juillet 1999, relatif au Plan National de Numérotation. Par la suite, l'arrêté interministériel n°02 du 7 mars 2007, portant modification de l'arrêté n°04/MNTIC/MEF du 15 mai 2006, qui fixe les frais et redevances perçus pour la gestion du Plan National de Numérotation et le contrôle de l'utilisation des ressources en numérotation, est venu compléter le dispositif réglementaire.

QUI EST OÙ ?

L'Agence, à travers le PNN, a réussi à catégoriser avec munitie, les numéros. Ainsi, elle a su rassembler, dans un premier groupe, les numéros géographiques constitués des numéros du fixe, dans la zone d'Abidjan et à l'intérieur du pays. La zone d'Abidjan a été subdivisée en cinq sous-zones. Le premier chiffre « 2 » désigne « Abidjan ». Quant au chiffre suivant immédiatement (deuxième chiffre), il permet d'identifier l'une des cinq sous-zones. Cas concret : les numéros commençant par « 20 » sont ceux des abonnés du Plateau. Donc « 2 » pour dire zone d'Abidjan et « 0 », pour plus de précision (en l'occurrence, le Plateau). Toute la zone d'Abidjan sud, c'est-à-dire après les deux ponts (Treichville, Marcory, Koumassi, Port-Bouët), y compris Bassam, Bonoua et Aboisso, sont identifiés par le préfixe « 21 ».

Pour joindre un abonné de la sous-zone de Cocody, il faut commencer par le « 22 », tandis que les numéros de Yopougon commencent par le « 23 ». Le préfixe « 24 » étant utilisé pour Abobo.

L'intérieur du pays, hormis les localités prises en compte dans le grand Abidjan, est identifié par le chiffre « 3 ». Et le chiffre suivant immédiatement, permet de désigner les sept zones géographiques de numérotation. A Yamoussoukro, il a été attribué le « 30 », contre le « 31 » à Bouaké. Daloa a pris le « 32 », alors que Man s'identifie par le « 33 ». San-Pédro répond au « 34 », pendant que le « 35 » revient à la zone d'Abengourou. Et enfin, le « 36 » utilisé à Korhogo.

QUI EST DANS LE RÉSEAU ?

Le deuxième groupe rassemble les numéros mobiles. Pour les puces d'Atlantique télécom (Moov), ce sont les préfixes « 01 ; 02 ; 03 et 40 ». Quant aux abonnés MTN, ils répondent aux « 04 ; 05 ; 06 ; 44 ; 45 ; 46 et 55 ». Pour les clients d'Orange, ce sont les préfixes « 07 ; 08 ; 09 ; 47 ; 48 ; 49 et 57 ». Pour joindre un abonné d'Oricel (GreenN), les deux premiers chiffres à composer sont le « 60 et le 61 ». Comium (Koz) dispose quant à lui, des indicatifs « 65 ; 66 et 67 ». Et enfin, le « 69 » est réservé à Aircomm qui n'est pas encore en activité.

Dans le troisième groupe, se trouvent les numéros de services à valeur ajoutée. Ces numéros sont de huit, cinq, quatre ou trois chiffres commençant par « 8 » ou par « 9 », tels que les numéros de jeu, de la forme 98XYZ.

Quant au quatrième lot, il a été réservé aux numéros spéciaux et d'urgence de trois ou quatre chiffres débutant par « 1 » tels que le 180 (pompiers), 111 (police).

PROBLÈMES RÉSOLUS

Le résultat est là. Les trois objectifs visés ont été atteints : satisfaction des usagers et des opérateurs ; accroissement du nombre d'opérateurs de téléphonie mobile ; développement des services à valeur ajoutée vocaux et par sms/mms.

Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire dispose donc d'un parc de numéros qui permet bien de satisfaire aux besoins des opérateurs. Des réserves sont même disponibles. Pour Abidjan et sa région, les « 25 ; 26 ; 27 ; 28 et 29 » attendent d'être attribués à de nouvelles zones. A l'intérieur du pays également, les experts ivoiriens ont pris le soin de prévoir des extensions. Les numéros commençant par « 37 ; 38 et 39 » font partie des lignes à activer en cas de besoin. En bref, seulement 13% des numéros géographiques attribuables sont occupés, à la fin 2009. Ce taux est plus élevé au niveau du mobile. En effet, le taux d'occupation des numéros mobiles est de 49%, toujours à la fin 2009. Pour les services à valeur ajoutée, il est de 3,7%, contre 29% pour les numéros spéciaux et d'urgence.

HORIZON 2012 DÉJÀ

En passant de 6 chiffres (1 million de possibilités) à 8 chiffres (100 millions de possibilités), soit 100 fois plus de capacités, les prévisions donnaient d'espérer une "durée de vie" du PNN d'au moins 25 ans. Et pourtant, seulement dix ans après ce passage réussi, le régulateur du secteur des télécommunications ivoirien est encore au laboratoire. Objectif : anticiper et se projeter dans l'avenir.

> suite page 3

> suite page 2

En effet, face à la croissance du nombre d'abonnés du mobile et la multiplication des abonnements par personne, l'Agence adopte une posture de veille. Riche de son expérience et de son expertise, elle anticipe déjà sur un éventuel déficit de numéros et n'écarte pas la possibilité de procéder, le cas échéant, à un autre changement de Plan National de Numérotation, à

l'horizon 2012. Ses experts sont à l'œuvre. Les études seront certainement bouclées cette année même, avec le concours des opérateurs de réseaux. Les conclusions aboutiront à un nouveau plan de numérotation et bien sûr, après que le gouvernement ait ajusté les textes existants, par de nécessaires nouvelles dispositions et modalités de basculement.

PERSPECTIVES...

A ce jour, l'Agence travaille aussi sur la « portabilité des numéros », qui consisterait à fidéliser l'abonné du téléphone à un numéro, indépendamment de son opérateur. L'utilisateur pourrait ainsi changer d'opérateur de cellulaire, tout en conservant son numéro. Plus besoin donc de repasser en revue

ses nombreux correspondants, pour leur signifier qu'on a changé de numéro, parce qu'ayant basculé vers un autre opérateur. Comme on peut le voir, dans un secteur des télécommunications sans cesse en mouvement, l'ATCI reste mobilisée pour toujours être à la hauteur des défis nouveaux et offrir le meilleur aux exploitants mais aussi aux consommateurs.

L'Invité du mois

" La demande de numéros mobiles est en forte croissance... "



APATA Jean Paul
Sous-directeur de la
Prospective et de la
Numérotation de l'ATCI

Comment évolue la demande en matière de numérotation à huit (8) chiffres ?

La demande a évolué différemment par catégorie de numéros. Elle a été faible, de 2,6% en moyenne par an, pour les numéros

géographiques utilisés pour la téléphonie fixe car on est passé de 10,5% d'occupation des numéros géographiques au basculement, en janvier 2000, à 13% à la fin 2009. Pour les numéros de services à valeur ajoutée, on est passé de 0,09% d'occupation au basculement, à 0,36% à la fin 2009, soit une croissance moyenne annuelle de la demande de 17,5%. Pour les numéros spéciaux et d'urgence, la demande a évolué annuellement de 6,8% en moyenne ; le taux d'occupation étant de 16% au basculement et de 29% à la fin 2009. Quant à la croissance de la demande pour les numéros mobiles, elle a été forte. Elle a été de 38,9% en moyenne par an, car on est passé de 2,6% d'occupation en 2000, à 49,2% en 2009. En outre, le besoin d'identifier clairement, à ce jour et autant que faire se peut, les opérateurs mobiles du fait des écarts non négligeables entre les tarifs intra-réseau et inter-réseau, fait que des indicatifs sont planifiés et prévus pour

chacun de ces opérateurs. Cet état de fait contribue à précipiter la date de saturation du plan en 2012 car si un opérateur utilise la totalité des indicatifs qui lui sont dédiés, il faut procéder à un basculement. C'est le cas de MTN et Orange qui ont respectivement un taux d'occupation de leurs indicatifs à la fin 2009, de 69% et 67% avec une croissance annuelle moyenne respectivement de 33% et 35%. Cette forte croissance de la demande globalement pour les numéros mobiles et particulièrement pour les deux opérateurs sus-cités, si elle se poursuit sur les deux prochaines années, sera une fois de plus, la cause du nouveau changement de plan de numérotation.

En admettant que la numérotation à 8 chiffres sera épuisée à l'horizon 2012, notre pays est-il préparé à gérer la suite ? Y'a-t-il toutes les compétences pour y faire face ?

Certes le pays tout entier (gouvernement, entreprises et populations) n'est pas encore préparé à un nouveau basculement, mais il le sera au moment opportun. Toutefois, il est bon de souligner que l'ATCI qui est l'organe technique devant conduire ce processus est quasiment prête. Elle a déjà élaboré un ensemble de plans de numérotation et mettra en place, un comité de pilotage chargé d'une part, d'identifier le plan de numérotation qui réponde mieux aux besoins nationaux et d'autre part, de conduire le processus de basculement jusqu'à son terme. Ce comité sera composé de représentants du Ministère des NTIC, de l'ATCI, des opérateurs et des associations des consommateurs, comme ce fut le cas précédemment. Cela traduit bien le fait que la compétence nationale existe bel et bien, notamment au sein de l'ATCI.

Des métiers...des HommeS : Service Statistiques et Multimedia



N'GUETTA
N'Guetta Joseph
Chef du service Statistiques
et Multimédia de l'ATCI

" Ce métier exige un esprit de créativité et une inspiration pour élaborer un plan cohérent de recherches... "

Faisant partie de la Direction de la Communication et de l'international, le service statistiques et multimédia a été créé pour contribuer à la promotion de l'image de l'ATCI auprès du public.

Ses missions essentielles sont d'assurer la conception, la gestion et l'animation du Site Web, la collecte, le traitement et l'exploitation des données statistiques nationales concernant le secteur des télécommunications. A ce titre, ce service produit des rapports périodiques sur les évolutions dans le secteur.

M. N'GUETTA N'Guetta Joseph, titulaire d'un **Master en NTIC**, option **Web master**, est le

responsable de ces missions depuis 2002, date à laquelle il a intégré l'ATCI.

Joseph qui est un passionné de TIC souligne : **« Je suis très fier d'animer ce service parce que recevoir du monde entier, des critiques et félicitations des internautes, est exaltant ... »**

Ce métier exige un esprit de créativité et une inspiration pour élaborer un plan cohérent de recherches, afin de toujours offrir le meilleur à un public de plus en plus exigeant et varié. ».

Actualités

RÉUNION PRÉPARATOIRE RÉGION AFRIQUE (RPM-AFR)

La rencontre de BAMAKO

La deuxième réunion préparatoire Région Afrique (RPM-AFR) pour la Conférence des plénipotentiaires 2010 de l'UIT (PP-10) et la Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications (CMDT-10), a été organisée par l'Union Africaine des Télécommunications (UAT), en collaboration avec la République du Mali, du 29 au 31 mars 2010, à BAMAKO. La Côte d'Ivoire y était représentée par des experts du ministère des NTIC et de l'ATCI.

Cette réunion qui fait suite à la première réunion régionale préparatoire, tenue à Kampala (Ouganda) en juillet 2009, avait pour objectif d'arrêter d'une part, des propositions communes africaines (Initiatives) à présenter à la CMDT-10, prévue en Mai-Juin 2010 à Hyderabad (Inde) ; et d'autre part, de définir des positions préliminaires communes africaines pour la Conférence des plénipotentiaires en octobre 2010 à Guadalajara (Mexique).

HUITIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ARTAO

Le rendez-vous de COTONOU

A l'aimable invitation de l'Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications du Bénin, la huitième Assemblée Générale Annuelle (AGA) de l'Assemblée des Régulateurs de Télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO) s'est tenue, les 05 et 06 mai 2010, à Cotonou, au Bénin. L'ATCI qui a assuré la présidence de cette Assemblée, a été reconduite pour un an, à la tête de l'organisation. La prochaine AGA est prévue en avril 2011, en Sierra Leone.

Tribune du consommateur

Question

Pourriez-vous me dire lequel des opérateurs mobiles sur la place, pratique les meilleurs tarifs d'appel ?

KOUA GASTON.

Réponse

Monsieur KOUA GASTON,

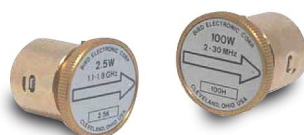
Merci pour l'intérêt que vous accordez à cette rubrique. Toutefois, il est difficile de répondre avec précision à votre préoccupation parce que les opérateurs de téléphonie mobile ont des tarifs aussi variés que les offres commerciales. Ainsi, par exemple, selon que vous appartenez ou non à un groupe, que vous appelez à une certaine heure, que votre appel est bref ou long... vous serez facturé différemment.

En revanche, on peut dire, qu'en général, les tarifs d'appel, pour l'ensemble des opérateurs mobiles, sont en dessous de 100 FCFA la minute.

Consommateurs, faites nous part de vos questions ou remarques à l'adresse suivante : lalettre@atci.ci ou au 20 34 49 80

L'Outil du mois

Le WATTMETRE



Bouchons



Photographie du Wattmètre BIRD

Pour effectuer les mesures de puissance en analogique, l'Agence dispose d'un wattmètre BIRD TYPE 43 d'environ 1,4 Kg. Elle s'en sert pour les mesures en haute fréquence (HF), en très haute fréquence (VHF), et en ultra haute fréquence (UHF), dans la bande de fréquences 2KHZ-3GHZ.

Ces mesures se font au moyen de bouchons interchangeable, suivant la gamme de fréquences utilisées et les puissances à mesurer...

L'indicateur de type galvanomètre, utilise trois échelles de mesures de 25, 50 ou 100 unités de calibrage à pleine échelle, permettant d'évaluer des puissances allant de 100 milliwatts à 1000 watts.

Agenda

La Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications de 2010 (CMDT-10) se tient à Hyderabad (Inde), du 24 mai au 04 juin 2010. Tribune pour faire le point sur les programmes et activités du secteur du Développement de l'Union Internationale des Télécommunications et établir le programme de travail du prochain cycle de quatre ans.

Repère

La clé USB



Une clé USB est un petit média amovible de stockage de données, qui se branche sur le port USB (Universal Serial Bus ou port série) d'un ordinateur, ou, plus récemment, de certaines chaînes Hi-Fi, platines DVD de salon, autoradios, radiocassettes, etc. Sa capacité peut varier de quelques mégaoctets (à ses débuts) à quelques gigaoctets.

Les clés USB sont alimentées par le port USB sur lequel elles sont branchées. Elles sont insensibles à la poussière et aux rayures, contrairement aux disquettes, aux CD ou aux DVD, ce qui est un avantage au niveau de la fiabilité. Elles sont relativement standardisées, même si certaines ne sont pas compatibles avec certains systèmes d'exploitation, et nécessitant de ce fait, l'installation de pilotes.

Les clés USB basées sur des mini disques durs ont un débit généralement meilleur que les clés USB à mémoire flash mais les temps d'accès sont plus longs. Elles sont aussi un peu plus fragiles et peuvent chauffer en cas d'utilisation intensive. De plus, leur taille est légèrement plus grande mais elles tiennent toujours facilement dans la poche.

La clé USB, dont la durée de vie n'est pas spécifiée, peut tomber en panne, au bout de quelques mois ou de quelques années, ce qui peut conduire à une perte partielle ou totale des données. Cette perte peut être causée par :

- la rétention des données limitée, due à la Mémoire flash;
- une panne de la clé, comme tout autre matériel;
- un problème logiciel au niveau du système d'exploitation;
- une erreur de manipulation logicielle de la part de l'utilisateur;
- une erreur de manipulation matérielle.



DIRECTEUR DE PUBLICATION
KLA Koué Sylvanus

SUPERVISEUR
MPOUE A. Sylvestre

REDACTEUR EN CHEF
Mme N'DAKON Aline

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sce Communication ATCI

SIÈGE REDACTION
Tél: +225 20 34 43 74/68/69
Fax: +225 20 34 43 75
e-mail : lalettre@atci.ci
Web : www.atci.ci

IMPRESSION
LIMANYS SERVICES

TIRAGE
22 000 exp.